

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 1802-12

Nombre :

De conseillers en exercice : 15

de Présents : 13+1 proc

de Votants : 14

L'an deux mil DIX HUIT, le SEIZ Février, à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes
Maritimes) étant
assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Edith LONCHAMPT – Christian
DI MARTINO – Joëlle JACOB – Patrice MARTIN – Michel CORSINI –
Fabienne GALLI – Fabrice FONTAINE – Karine FAGES DEMAIN –
Peggy DALMAS – Sandrine BARRALIS – Françoise RUSSO

Absent : JEANROY Frédéric

Absent excusé : Jean-Marc BLANIC

Secrétaire : Fabienne GALLI

Assesseurs : Sandrine BARRALIS et Karine FAGES DEMAIN

Objet : Désignation des
membres à la Commission
des Affaires scolaires pour les
Ecoles de CANTARON,
LA PLANA, L'ABADIE

Monsieur le Maire Demande à l'Assemblée si celle – ci est d'accord pour voter à main levée et non à bulletin secret.
Le Conseil, à l'unanimité des présents, décide de voter à main levée.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à la désignation des membres qui siègeront à la
Commission des Affaires Scolaires pour les Ecoles de CANTARON, LA PLANA, L'ABADIE.

Sont Candidats :

Gérard BRANDA – Karine FAGES DEMAIN – Peggy DALMAS

Gérard BRANDA, demeurant 63 Impasse des Farigoules à CANTARON est désigné par TREIZE voix POUR et
UNE Abstention, membre de la commission

Karine FAGES DEMAIN, demeurant 1807 Route des Cognas à CANTARON est désignée par TREIZE voix POUR
et UNE Abstention, membre de la commission

Peggy DALMAS, demeurant 74 Chemin de la Madone à CANTARON est désignée par TREIZE voix POUR et UNE
Abstention, membre de la commission

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,


Le Maire,

Gérard BRANDA